

## PROGRAMME « DOCTORAT EN COTUTELLE »

*Appel ouvert du 09 octobre 2017 au 28 février 2018*



### Nature du programme :

- Bourse d'études de **8 à 12 mois en France** à répartir respectivement **sur deux ou trois ans de thèse**.
- Le programme concerne des projets de **thèse en co-tutelle entre la France et la Roumanie**.

### Conditions d'éligibilité :

- Candidats de **nationalité roumaine** ayant **déjà validé un Master ou actuellement inscrits en deuxième année de Master**.
- Les Doctorants inscrits en première année de thèse en 2017/2018 sont éligibles pour ce programme.
- Les Doctorants inscrits en deuxième ou troisième année de thèse en 2017/2018 **ne sont pas éligibles**.
- Un doctorant qui a bénéficié d'une bourse du Gouvernement français au niveau master est éligible pour une bourse de Doctorat.

## Avantages de la Bourse du Gouvernement français :

La bourse du Gouvernement français se présente comme un forfait donnant notamment droit aux avantages suivants :

- ✓ Une allocation mensuelle de **1060€ pendant 8 ou 12 mois, à répartir sur deux ou trois ans de thèse à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019**
- ✓ La **prise en charge des frais d'inscription universitaire**
- ✓ La prise en charge de la **couverture sociale et de responsabilité civile**
- ✓ La possibilité d'un accès au **logement en résidence universitaire**, sous réserve des places disponibles
- ✓ **Des indemnités pour l'achat de matériel de formation** (bibliographique et électronique)
- ✓ Un accueil et suivi durant le séjour d'études par **Campus France**.

## Démarche à suivre :

Les candidats doivent constituer un dossier contenant les pièces suivantes :

- **Formulaire de candidature** dûment rempli et signé
- **Projet de recherche (1 à 5 pages)**
- **Lettre de motivation** en français (présentant la pertinence d'une co-tutelle avec la France pour le sujet de recherche)
- **Curriculum vitae** en français
- **Copie d'une pièce d'identité** (passeport ou carte d'identité)
- Copie du **diplôme de baccalauréat**
- Copies **des diplômes académiques** obtenus (en absence du diplôme, une attestation d'obtention de l'université sera acceptée)
- **Copies des relevés de notes pour toutes les années d'études** à partir de la première année de Licence
- **Accord de principe d'accueil** du Directeur de recherche Français, ou accord de co-tutelle si déjà établi
- **Programme prévisionnel des mobilités** à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019

La traduction des documents académiques n'est pas demandée.

**NB : Le niveau de français des candidats ne sera pas pris en compte dans l'évaluation, il ne constitue pas un critère éliminatoire**

**Les candidatures doivent être envoyées avant le 28 février 2018 :**

**Par poste (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :**

**Pôle des échanges universitaires et scientifiques,**

Institut français de Roumanie

77, Bd Dacia

Bucarest Sector 2

Contact : Pierre-Yves Mingant

**Les candidatures doivent également obligatoirement être envoyées par email à : [bourses.bucarest-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:bourses.bucarest-amba@diplomatie.gouv.fr)**

**Attention : Les dossiers incomplets ou envoyés après la date limite ne seront pas recevables.**

**Procédure de Sélection en deux étapes :**

**1/ Une pré-sélection réalisée sur la base des dossiers de candidature complets.**

La pré-sélection aura lieu au mois de mars. Les candidats seront avertis des résultats au plus tard le 15 avril.

Les principaux critères pris en compte seront : le niveau académique, l'ancrage du projet de recherche dans le contexte socio-économique actuel, la cohérence du parcours et des objectifs du candidat et la valeur ajoutée apportée par la mobilité au processus de recherche.

## **2/ Un entretien devant un jury franco-roumain**

Les entretiens auront lieu à Bucarest, au cours du mois de mai 2018, devant un jury composé d'universitaires et de représentants de l'Ambassade de France en Roumanie. Les candidats seront avertis de la date environ trois semaines avant la tenue des entretiens.

Les entretiens se dérouleront exclusivement aux dates annoncées lors de la convocation. Un candidat peut toutefois demander une modification de l'horaire proposé.

**Les étudiants inscrits en France en 2017/2018** auront la possibilité de passer un entretien téléphonique ou par visio-conférence.

Les étudiants seront avertis des résultats finaux par courrier électronique au début du mois de juin 2018.

Pour toute information complémentaire, veuillez tout d'abord consulter le **guide pratique (FAQ)**, disponible en ligne, ou envoyer un mail à l'adresse suivante : [bourses.bucarest-amba@diplomatie.gouv.fr](mailto:bourses.bucarest-amba@diplomatie.gouv.fr)

**Bonne chance !**